

PARIS 2012

Parisservices
Le Paris olympique



Parisparisiens
Balade à Saint-Germain-des-Prés



Pariscultures
Paris à l'heure de la Chine

à Paris

Le magazine d'information de la Ville de Paris

Février- Mars 2004 N° 8



**Protection de l'enfance
agir avec les familles**

Toute l'info parisienne 24 heures sur 24 sur www.paris.fr

sommaire

àParis

Le magazine d'information de la Ville de Paris

MAIRIE DE PARIS

Direction Générale de l'Information et de la Communication

Directeur de la Publication

Jean-François Poyau

Comité éditorial

Laurent Fary, Jérôme Grand, Philippe Lasnier,
Jean-François Poyau, Anne-Sylvie Schneider,
Patrice Tourne

Directeur de la Rédaction

et Rédacteur en chef

Patrice Tourne

Rédactrice en chef adjointe

Isabelle Dumas Vorzet

Rédaction

Jacques Bozzi, Dominique Feix,
Christine Jehanno, Martine Tapiero

Assistants de rédaction

Thérèse Boisard,
Julie Quitellie, Muriel Tiar

Service Photo

Henri Garat, Raymond Mesnildey,
Sophie Robichon, Arnaud Terrier

Ont participé à ce numéro

Marie-Sophie Boulanger, Cabu, Sébastien Driqué
Sandrine Nourissat, Angela Portella, Freddy Woets

Avec la collaboration des personnels, des directions et des services de la Mairie de Paris

Mise en page, réalisation et photogravure

vu intégral
d'après maquette d'origine

Quentin Design Paris

Direction artistique

Sabine Hartmann pour vu intégral

Impression

Maury Imprimeurs

Crédits photos

Couverture : S. Lenormand,
G. Corvalán [32]; T. Frank [17]; D. Gander-Gosse [20];
H. Garat [1, 7, 11, 19, 28]; A. Gharbi [27]; Ch. Gavelle [22];
S. Lenormand [3, 4, 5, 6, 7, 19, 30, 31]; P. Matsas/Opale [34];
R. Mesnildey [9, 11, 18, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 29, 38];
C. Pignot [8]; J. Pulman [39]; M. Riboud [35];
S. Robichon [11, 20]; P.J. Santini/Ateliers DVD; G. Sanz
[17, 22]; Melvin Sokolsky [10]; D.R. [27, 28, 35, 37];
Coll. BNF [34]; Coll. Cité de la Musique [36]; Coll. Fond.
Pierre Gianadda, Martigny [38]; Coll. France Galop [17].

àParis existe aussi en version braille et sur cassette audio

Association "Donne-moi tes yeux"

tél. 01 47 05 40 30

CRUE DE LA SEINE A PARIS

Certains lecteurs du magazine àParis ont reçu
avec ce numéro 8 de février-mars un encart
"La crue de la Seine à Paris".

Ceux qui ne l'ont pas reçu sont les lecteurs
domiciliés dans les arrondissements qui ne
risquent pas d'être touchés par une crue.

Pour contacter àParis

Téléphone : 01 42 76 79 82

Fax : 01 42 76 63 73

E-mail : magazineaparis@mairie-paris.fr

Adresse : àParis, Hôtel de Ville,
75196 PARIS RP

Retrouvez tous les numéros
du magazine sur www.paris.fr

1 Parisactualités



Pages 4 à 7

dossier

Protection de l'enfance
agir avec les familles

Pages 8 et 9

brèves...

Pages 10 et 11

le point sur...

La création,
vitrine capitale

Pages 12 à 14

tribunes politiques

2 Pariservices



Pages 16 et 17

zoom

Le Paris olympique

Page 18 et 19

citoyenneté

enfance

Page 20 et 21

emploi

santé

Page 22 et 23

sports et vie quotidienne

Page 24

pratique

3 Parisparisiens



Pages 26 à 28

vie de
quartiers

Page 29

c'est arrivé près de chez vous

Pages 30 et 31

la balade

Flânerie lettrée à Saint-Germain-des-Prés

Page 32

portrait

Arnauld Pontier,
responsable des éditions Paris Musées

4 Pariscultures



Pages 34 et 35

événement

Paris à l'heure de la Chine

Pages 36 et 37

enfants

Les ateliers dans les musées

Pages 38 et 39

sortir

Cirque, théâtre, danse,
expositions et spectacles

Page 40

lire, écouter, voir

Page 41

bien vu

Pour bon nombre de nos concitoyens, l'année 2004 s'ouvre dans un climat incertain. Chômage et précarité en hausse, tensions sociales, contexte international préoccupant : les motifs d'inquiétude et même d'angoisse dans certains cas, pèsent inévitablement sur le moral de chacun.

Face à de telles incertitudes, la ville constitue un cadre d'action pertinent pour tenter de dessiner des réponses utiles en terme de qualité de vie, de solidarité et de vivre-ensemble. L'enjeu est aussi démocratique, puisque seuls des résultats tangibles - même imparfaits - peuvent redonner aux citoyens le goût de la vie publique et l'envie de s'y investir.

Il est donc essentiel que l'année 2004 soit placée à la fois sous le signe de la ténacité - consolider notre projet - et de la créativité parce qu'il faut toujours se remettre en question et inventer avec les habitants.

Que ce soit dans le domaine de la petite enfance, de la solidarité, du logement, des déplacements ou de la pratique démocratique, le cap doit être tenu et les engagements honorés.

Mais il faudra aussi apporter des améliorations significatives dans les domaines où la situation n'est pas satisfaisante et je pense en particulier à la propreté de nos rues et de nos quartiers. Dans cette perspective, j'ai déjà eu l'occasion d'affirmer mon souhait de voir réprimés de façon très nette les actes d'incivilité, qui traduisent un irrespect inacceptable des autres et de l'environnement. Dans le cadre de notre co-production avec la Préfecture de police, il s'agit là d'un enjeu majeur pour 2004.

Cette année sera aussi celle d'un approfondissement de notre action en matière de solidarité. Le budget social de la Ville, en hausse de 10%, vise une triple priorité : le soutien aux personnes âgées (avec notamment de nouveaux



Bertrand Delanoë
Maire de Paris

crédits pour financer une action de prévention ainsi que le rafraîchissement de certaines pièces dans les maisons de retraite), l'intégration des personnes handicapées dans la Cité et l'aide aux plus démunis.

Mais 2004 sera aussi celle d'un rendez-vous majeur, pouvant donner lieu à un formidable exercice de démocratie directe : je veux parler du débat sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans le cadre de cette démarche qui consiste à penser le Paris de demain (ses choix architecturaux et urbanistiques, l'organisation de son espace), nous veillerons à ce que le maximum de Parisiens soient associés et mis en situation d'exprimer leurs suggestions et leur propre vision.

Car agir pour Paris et ses habitants, c'est prendre en compte cette communauté de destin qui nous unit au-delà des convictions de chacun. Plus que jamais, cela implique évidemment de donner à chaque citoyen les moyens d'intervenir dans le débat démocratique et de peser réellement sur l'évolution de notre cité.

A chacune et à chacun, j'exprime mes vœux de santé, de bonheur et de réussite pour l'année qui s'ouvre.



QUE LE TRAMWAY ARRIVE VITE...

ÇA FAIT 30 ANS QUE J'ATTENDS!

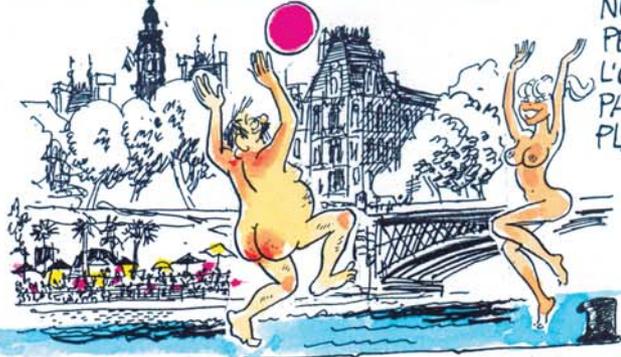


MES VOEUX

JE VOUDRAIS RÉSERVER UNE PLACE EN CRÊCHE POUR DANS 9 MOIS...

PRÉTENTIEUX!

QUE LES QAIS RIVE-GAUCHE SOIENT RÉSERVÉS AUX NUDISTES PENDANT L'OPÉRATION PARIS-PLAGE



POUR 2004

QUE LE BOULEVARD ST-MICHEL SOIT PROLONGÉ JUSQU'À LA MER, SELON LE VOEU DE FERDINAND LOP...



QUE LES DERNIERS IRREDUCTIBLES EMPRUNTENT LES TRANSPORTS EN COMMUN...



QU'UN TOBBOGAN GÉANT SOIT INSTALLÉ SUR LA SEINE POUR LES JO DE 2012.

PATIENCE, AVEC LE RÉCHAUFFEMENT DE LA PLANÈTE, ÇA VA VENIR...



ET QUE NOS SDF BÉNÉFICIENT DE LA MÊME COMPASSION... QUE CHARLOT!



Dossier 4 à 7

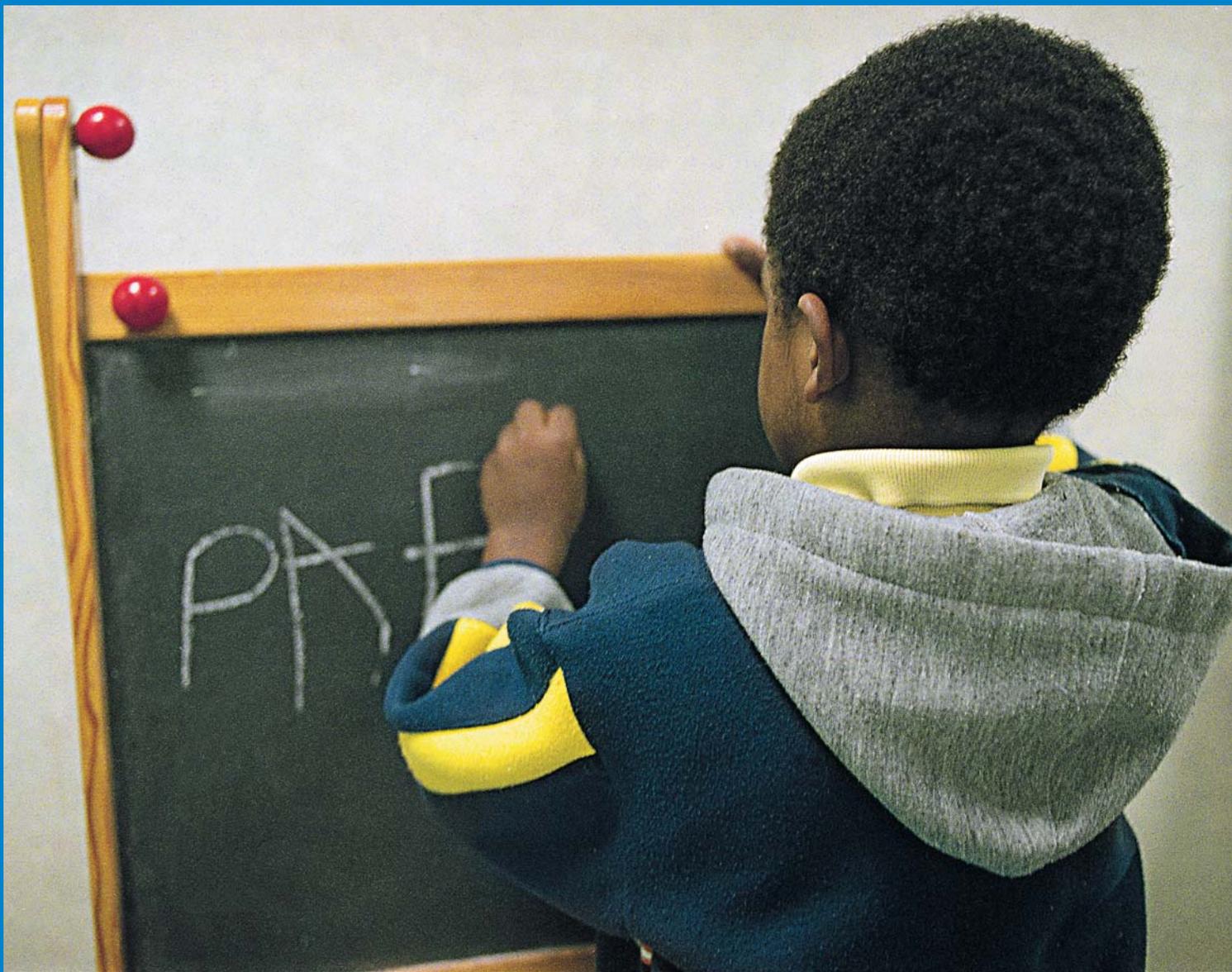
Brèves 8 et 9

Le point sur... 10 et 11

Tribunes politiques 12 à 14

1

Parisactualités



*Protection de l'enfance,
agir avec les familles*

**De la prise en charge
des enfants mineurs à celle
des futures mères,
un nouveau plan d'action met
l'accent sur le rôle
et la place des familles. ▶ ▶ ▶**

PROTECTION DE L'ENFANCE

Agir pour les enfants, avec

De la prise en charge des futures mères à celle des mineurs en risque de danger ou en danger, le Département de Paris engage un nouveau plan d'action.



Au Centre d'accueil Saint-Vincent-de-Paul (14^e). La durée de placement d'un enfant varie de un jour à quelques mois.

Chaque enfant a le droit d'être aimé, protégé et accompagné dans la vie. Pourtant, des enfants grandissent dans un environnement défavorable, voire dangereux parfois. Dans ce cas, les services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) apportent aide et soutien aux familles. Feuille de route de l'action globale du Département dans le domaine de la protection de l'enfance, le nouveau Schéma directeur de prévention, d'aide aux familles et de protection de l'enfance de Paris donne le cap pour les quatre

années à venir. Il met l'accent sur le rôle et la place des familles, en tenant compte de l'évolution de la législation. Ce plan a été élaboré en étroite collaboration avec les partenaires de l'ASE comme la Justice, le secteur de psychiatrie infanto-juvénile, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), l'Education nationale, la Caisse d'allocations familiales (CAF), les associations... Des familles et des adolescents bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance ont aussi été consultés.

En 2004, à Paris, 10 000 enfants sont pris en charge par les services de l'ASE. Pour moitié, ces mineurs, continuent de vivre dans leur famille mais bénéficient d'une Aide éducative en milieu ouvert (AEMO). Cela n'est pas toujours suffisant, l'enfant est alors confié à une famille d'accueil ou à un établissement (Foyer de l'enfance, Centre de formation professionnelle...). "Cette décision peut être prise à la demande de l'autorité judiciaire, de la famille du mineur, du

Les familles

jeune majeur de moins de 21 ans, ou encore des services sociaux, en accord avec les parents”, explique l’adjointe au Maire chargée de la solidarité et des affaires sociales.

A Paris, le Département recrute des familles d'accueil

Paradoxe hérité de l’histoire de l’ASE parisienne, “sur les 867 familles d’accueil agréées et salariées du Département, seulement 56 sont installées dans la capitale”. La plupart sont regroupées dans huit agences situées en banlieue ou en province. Pour y remédier, le premier Service d’accueil familial parisien intra-muros (9^e) a été ouvert en novembre dernier. Cette structure suit actuellement 70 enfants sur Paris. “Mais l’équipe a aussi pour mission de recruter 40 nouvelles familles d’accueil”, explique sa directrice, Corinne Varnier. Ce nouveau service permet de faciliter les rencontres entre les enfants et leurs parents. Pour les familles d’accueil, il offre un autre avantage: “Nous avons désormais une adresse pour parler de nos difficultés, pour partager nos expériences avec d’autres familles”,



En 2004 à Paris, 10 000 enfants sont pris en charge par l’Aide sociale à l’enfance.



expliquent les époux Fasso, tous deux assistants maternels, qui accueillent quatre enfants de nationalités différentes, en plus de leurs trois enfants. Si ce métier vous tente, sachez que le Département recrute.

D’ici à la fin de la mandature, d’autres lieux ouvriront, notamment un établissement spécialisé, financé par la DASS, pour soixante enfants de 6 à 15 ans présentant des troubles du comportement, une Maison de l’adolescent (14^e) à l’hôpital Cochin, financée par l’AP/HP et une Maison de l’adoption (20^e).

Par ailleurs, le Département de Paris engage une campagne de rénovation de son patrimoine, qui compte dix-sept établissements d’accueil, dont le centre d’accueil d’urgence Saint-Vincent-de-Paul (lire page 7) et cinq centres de formation professionnelle en région parisienne et en province. Pour faciliter l’insertion des jeunes sur le marché du travail, l’offre de formation est en cours d’évolution.

Attachée au maintien des liens familiaux, l’ASE apporte plus de souplesse dans les modes de prise en charge. Elle développe ainsi l’accueil séquentiel. Il s’agit d’alterner la présence de l’enfant dans sa famille avec les séjours en établissement, en travaillant au retour de l’enfant dans sa famille. Un accueil de jour conjuguant l’accompagnement quotidien de l’enfant et de sa famille sera également créé en 2004.

Par ailleurs, la collaboration avec la Justice s’affine, notamment dans la lutte contre la maltraitance. L’hôpital Trousseau abrite,

depuis septembre dernier, une unité médico-judiciaire réservée aux mineurs victimes d’agressions sexuelles. Le Département vient d’y financer l’achat de matériel médical pour les examens nécessaires à la constitution des dossiers judiciaires. En même temps, cet hôpital a créé la première Unité d’accueil des jeunes victimes. En cas de besoin, les enfants pourront y être hospitalisés 48 heures, un temps précieux pour bien évaluer des situations souvent complexes.

La difficulté est de détecter les enfants en risque de danger

Enfin, l’ASE s’est adaptée pour s’occuper de nombreux mineurs étrangers isolés. A la fin de l’année 2003, ils représentaient 10 % du nombre des enfants pris en charge par le Département de Paris. Pour faire face à cette situation humanitaire exceptionnelle, une cellule spécialisée a été créée et des moyens financiers ont été dégagés, soit 16 millions d’euros en 2003, pour un budget global de 232 millions par an. Des moyens financiers qui doivent aussi permettre de mieux détecter les enfants en risque de danger ou en danger. En 2002, sur 86 000 dossiers ouverts par les départements français recensés par l’ODAS (1), 18 500 ont concerné des enfants maltraités et 67 500 des enfants en risque de danger.

“Il ne faut surtout pas hésiter à signaler un enfant en danger ou maltraité ; c’est un devoir de citoyen”, explique Martine Grenier, conseillère technique à la Direction de l’action sociale, de l’enfance et de la santé du Département de Paris. Il suffit d’appeler le 119, numéro vert national affiché notamment dans toutes les >>>

►►► écoles parisiennes. Les appels concernant Paris sont orientés vers la permanence de Traitement des signalements et de l'urgence de l'Aide sociale à l'enfance (TSU). En 2002, les appels au numéro vert ont concerné 771 enfants parisiens. Par ailleurs, toujours en 2002, 1 200 mineurs ont fait l'objet d'un signalement par les services de la Ville et du Département, transmis par la TSU au Procureur de la République au Parquet des mineurs, qui peut décider d'une mesure judiciaire.

L'isolement, la détresse, la précarité, les carences éducatives constituent souvent la toile de fond des situations familiales critiques. La prévention joue alors un rôle fondamental. Une prévention qui commence avant même la naissance de l'enfant, notamment grâce aux services de Protection maternelle et infantile (PMI) représentés dans chaque arrondissement.

Les parents sont aussi de plus en plus soutenus

Toujours à Paris, quatre centres maternels départementaux et six associatifs accueillent les femmes en difficulté, enceintes ou mères d'enfants de moins de 3 ans. "On sait qu'un lien fragile entre une mère et son enfant constitue un facteur de risque", explique Martine Grenier. Le Département de Paris encourage la création de centres sociaux associatifs pour renforcer la prévention dans les quartiers. Les cours d'alphabétisation se doublent de haltes-garderies et les lieux d'écoute parents/enfants se multiplient. Les Techniciens de l'intervention sociale et familiale (TISF), qui viennent à domicile,

constituent un relais supplémentaire pour les services sociaux du Département. En même temps, les actions de soutien à la parentalité se développent, par exemple grâce à Pari-parentalité (coordonnées page suivante), lieu d'information et de recherche pour les parents et les professionnels.

Dans les écoles maternelles et primaires et dans les lycées professionnels parisiens, 14 équipes médicales, sociales et scolaires aident au repérage des mineurs en risque. Dans les 13^e et 18^e arrondissements sera testé un système de "veille éducative", à partir d'une plus grande concertation entre les actions de la Police, la Justice, les services sociaux...

Le temps des vacances n'est pas oublié. Ainsi, avec Ville-Vie-Vacances ou avec l'association Léo Lagrange et ses chantiers d'été internationaux, de jeunes adolescents en difficulté sortent de leur quotidien, partent à la rencontre d'un savoir-faire, d'une culture et peuvent ainsi mieux, construire l'avenir. ■

(1) Source : Observatoire national de l'Action sociale décentralisée (ODAS).

Et sur paris.fr

Accueil, adoption, protection de l'enfance, santé... Pour connaître les dispositifs proposés par la Mairie de Paris, consultez www.solidarites.paris.fr



Les foyers d'accueil permettent aux enfants d'éviter le décrochage scolaire.

L'Aide sociale à l'enfance à Paris, c'est :

- Un budget de 232 millions d'euros (premier poste de l'action sociale).
- 2 450 professionnels du secteur public.
- 10 000 enfants pris en charge.
- 14 000 mineurs ou jeunes majeurs suivis par les équipes éducatives de rue.
- 18 millions d'euros consacrés à la prévention spécialisée (8,7 % du budget de l'ASE).
- 13,7 millions d'euros d'aides financières allouées aux familles en difficulté (soit 45 000 aides individuelles).
- 9 services d'accueil familial (Paris, banlieue et province).
- 17 établissements départementaux (à Paris, banlieue et province) dont deux ont la double vocation de foyer de l'enfance et de centre maternel :
 - 1 centre d'accueil d'urgence (Saint-Vincent-de-Paul, lire ci-contre) ;
 - 6 foyers de l'enfance (pour les moins de 12 ans) ;
 - 8 établissements pour adolescents dont 1 centre d'observation et d'orientation, 5 centres de formation professionnelle, 2 foyers pour jeunes filles.
 - 4 centres maternels.
- Et de très nombreux services et établissements associatifs.



Dans les lycées professionnels parisiens, des équipes aident au repérage des adolescents en risque de danger.

Saint-Vincent-de-Paul : l'accueil en permanence

Ouvert 24 heures sur 24, le Centre d'accueil d'urgence Saint-Vincent-de-Paul (14^e) héberge les enfants en danger ou maltraités.

Le Centre d'accueil d'urgence Saint-Vincent-de-Paul est installé depuis 1814 dans le 14^e, avenue Denfert-Rochereau. La petite porte métallique du numéro 72 ouvre sur un univers méconnu : celui d'enfants protégés, séparés provisoirement de leurs parents.

Un carré de verdure, avec ses jeux colorés, puis un bâtiment sur trois niveaux, "soit 75 places d'accueil d'urgence pour des garçons et filles âgés de 8 jours à 18 ans, répartis en fonction des âges", explique le directeur, Jean-Claude Bernadat. Au total, chaque année, "400 enfants sont admis ici au titre d'une mesure administrative ou d'une décision judiciaire", poursuit-il. Les visites des parents y sont organisées et les enfants scolarisés sur place pour le primaire. La durée du placement varie de un jour à quelques mois, période durant laquelle se décide l'orientation de l'enfant. Pour certains, l'attente peut être plus longue.

Ainsi, la petite Sarah, 6 ans, a passé près d'un an au centre d'accueil. Sans travail ni logement, sa maman, en grande difficulté, ne pouvait s'occuper de sa petite fille sourde. Les examens ont aussi révélé qu'elle était autiste. Les visites de la maman s'espaçaient. Les établissements pour enfants sourds ne peuvent pas prendre en charge l'autisme et



Le Centre Saint-Vincent-de-Paul accueille des enfants dès l'âge de huit jours.

ceux pour les autistes ne s'occupent pas des petits sourds... Finalement, un hôpital francilien, disposant d'un réseau de familles d'accueil pour enfants sourds et dont le chef de service est par ailleurs psychologue a pu accueillir Sarah. L'histoire de cette petite fille est unique, comme l'est celle de chaque enfant accueilli à Saint-Vincent-de-Paul. ■

A SAVOIR

URGENCE

- Allô enfance maltraitée : 119 (Numéro vert) et www.allo119.gouv.fr
- Bureau de l'Aide sociale à l'enfance de Paris : 76/78, rue de Reuilly (12^e).
Tél. 01 53 46 85 69
- Consultation externe de l'Unité d'accueil des jeunes victimes (UAVJ) : Hôpital Trousseau, 26, av. du docteur Arnold-Netter (12^e). Tél. 01 44 73 54 13
Ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, sur rendez-vous uniquement.
www.uajv.enfant@trs.ap-hop-paris.fr

PARI-PARENTALITE

Centre de Chaligny : 15, rue de Chaligny, (12^e).
Tél. 01 44 67 21 78

TROIS NOUVELLES BROCHURES D'INFORMATION

Ces trois brochures sont remises gratuitement aux personnes concernées.

- Pour la brochure *Adopter un enfant*, contacter le secrétariat du Bureau des adoptions au 01 43 47 75 37.
- La brochure *Etre parent d'un enfant confié à l'Aide sociale à l'Enfance* est remise aux familles concernées.
- Pour la brochure *Accéder au dossier de l'Aide sociale à l'enfance et rechercher ses origines*, contacter le secrétariat du Bureau des affaires juridiques au 01 53 46 84 15.



INTERVIEW

“Rassembler les énergies pour aider les enfants”

à Paris : Quels sont les points forts du nouveau Schéma de prévention, d'aide aux familles et de protection de l'enfance ?

Gisèle Stievenard : Ce sont la parole des jeunes, le droit à l'information pour les parents, comme pour les enfants et le rôle essentiel des familles qui seront mieux pris en compte. Ce Schéma est le fruit d'une large coopération et c'est désormais un outil pour tous ceux qui œuvrent à la protection de l'enfance. Et puis, ce sont des moyens financiers supplémentaires pour mettre en œuvre quelque 250 propositions concrètes ! Sur les quatre années à venir, 13,7 millions d'euros seront engagés, dont 3,3 consacrés à l'investissement.

Quelle place donnez-vous à la prévention ?

C'est une priorité. Il est indispensable de mieux détecter les dysfonctionnements familiaux, et ce, dès la grossesse. D'ici à 2006, nous ouvrirons cinq nouveaux centres de PMI dans les 13^e, 18^e et 19^e arrondissements, en plus du centre Louis-Séché, ouvert en 2002 dans le 15^e. La prévention spécialisée, avec les 21 clubs de prévention qui travaillent sur les quartiers, bénéficie aussi de moyens renforcés. Depuis 2002, 64 postes ont été créés. Dans le 13^e arrondissement, nous allons développer un Projet social de territoire avec une coopération accrue entre tous les partenaires. Pour mieux soutenir et accompagner les jeunes, il faut fédérer les énergies, décloisonner les services.

Que sera la future Maison de l'Adoption, dans le 20^e arrondissement ?

C'est un projet qui s'adresse aux enfants pupilles, aux parents en demande d'adoption, comme à ceux qui ont déjà adopté. Vers où se tourner pour être soutenu pendant les nombreux mois que nécessite une procédure d'adoption ? Comment se faire aider lorsqu'on rencontre des difficultés avec un enfant adopté ? Cette Maison, qui complètera notre Bureau des adoptions, sera située rue de Ménilmontant, sur un site récemment acquis par la Ville.

Elle ouvrira ses portes en 2006 à ceux qui auront besoin d'informations précises, d'appui ou simplement de réconfort pour gérer une démarche souvent éprouvante, notamment lorsque les couples de parents se sont tournés vers l'adoption internationale.



Gisèle Stievenard, adjointe chargée de la solidarité et des affaires sociales.

LES DIMANCHES DES VOIES SUR BERGES



Une nouvelle étape vers une ville plus agréable à vivre ! Depuis décembre dernier, les voies sur berges sont interdites à la circulation automobile tous les dimanches de l'année de 9 h à 17 h, excepté lorsque les magasins sont ouverts en période de fête ou de soldes. Cette décision prise par la Mairie de Paris, en accord avec la Préfecture de police, concerne les quais rive droite, entre les 1^{er} et 12^e arrondissements et, rive gauche, ceux du 7^e arrondissement. Baptisée "Paris respire", l'opération ne fonctionnait auparavant sur les berges de la Seine que de mars à novembre pour permettre aux cyclistes, rollers et piétons de profiter de ce site merveilleux.

Et sur [paris.fr](http://www.paris.fr)

Retrouvez les itinéraires des voies sur berge, les points de location de vélos et le plan de toutes les pistes cyclables à Paris sur www.paris.fr → Déplacements → Circulations douces

ARTISTES EN RÉSIDENCE

Les artistes vivant et travaillant à Paris depuis au moins cinq ans peuvent bénéficier d'une résidence de trois à six mois dans une ville renommée pour son rayonnement culturel : Berlin, Budapest, Moscou, New-York et Sao Paulo.

Cette opération, organisée pour la deuxième année consécutive par la Mairie de Paris et l'Association Française d'Action Artistique (AFAA), permet de promouvoir la création parisienne et d'offrir de nouveaux espaces de recherche et de production. Le formulaire de candidatures et les informations sur les disciplines et les résidences sont disponibles sur www.paris.fr → Mairie → Relations internationales → Actualités. La date limite de remise des dossiers est fixée au 28 février 2004.

BUDGET 2004

Priorité au social

La solidarité et l'action sociale sont au cœur du budget qui vient d'être adopté pour l'année 2004.

Le Conseil de Paris a adopté en décembre dernier le budget 2004 de la collectivité parisienne (Ville et Département). D'un montant de 6 milliards d'euros, une progression de 4,8 % par rapport à l'an dernier, il met l'accent sur la solidarité, l'action sociale et la proximité.

ailleurs, portée sur la situation des personnes handicapées. Rendre les modes de transport et les bâtiments parisiens plus accessibles constitue en effet un véritable enjeu de société. A titre d'exemple, 8,1 millions d'euros seront consacrés à la mise en place de Paris-Accompagnement-

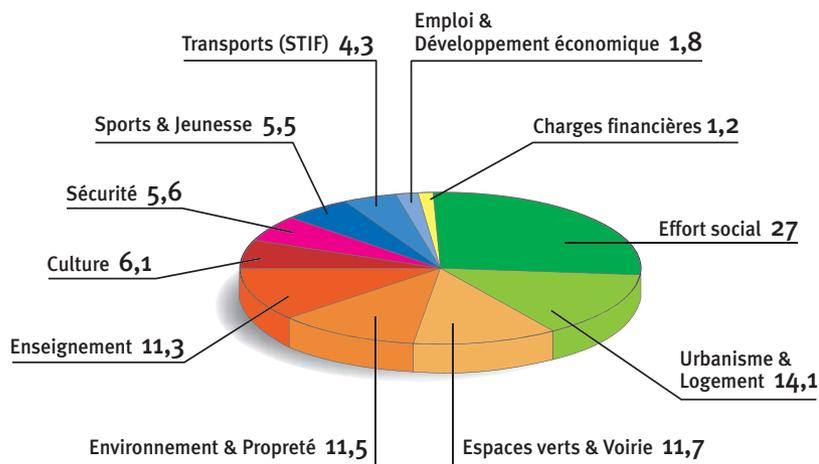
exemples les plus marquants. Par ailleurs, avec un budget porté à 238 millions d'euros, soit plus de 15 % par rapport à 2003, l'aide sociale à l'enfance bénéficie d'une dynamique accrue grâce à l'adoption d'un nouveau schéma départemental de prévention, d'aides aux familles et de protection de l'enfance (lire pages 4 à 7).

Ce budget est également celui de la proximité afin d'offrir aux Parisiens les équipements dont ils ont besoin et de répondre aux retards accumulés, notamment dans les arrondissements du nord et de l'est. L'investissement porté à 1 milliard d'euros en 2004 permettra, par exemple, de financer l'ouverture de 2 crèches, la rénovation de 9 crèches ou halte-garderies et la construction de 6 équipements en faveur de la petite enfance. Il permettra, en outre, l'ouverture de 5 écoles, de 4 maisons des associations, de 8 jardins de proximité et la construction de 9 équipements sportifs.

La contribution de la Ville de Paris au budget de la Préfecture de police et de la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris s'élèvera à 240 millions d'euros, une hausse de 5 % par rapport à 2003. Jamais la collectivité parisienne n'avait consacré un tel effort en faveur de la sécurité des Parisiens.

Conformément à l'engagement du maire de Paris, l'ensemble de ces mesures sera mis en œuvre sans que le contribuable parisien n'ait à supporter la moindre augmentation des taux de la fiscalité directe ou indirecte. ■

Répartition fonctionnelle des dépenses de la collectivité parisienne pour 2004, en pourcentage. (hors services généraux)



Ainsi, l'effort en faveur de l'action sociale progresse de 10 % (1,34 milliard d'euros). Ce choix illustre une véritable exigence de solidarité, notamment à l'égard des seniors, des personnes handicapées et des plus démunis. Outre l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), destinée à améliorer la prise en charge des personnes âgées dépendantes, la création de lieux d'accueil de jour et d'hébergement engagée depuis deux ans se poursuivra. Des travaux pour climatiser les résidences-santé seront réalisés dès cette année afin d'améliorer les conditions de vie en cas de très fortes chaleurs. Une attention particulière est, par

Mobilité. Ce service de transport permet aux personnes à mobilité réduite de réserver, par un simple coup de fil, un véhicule pour tout déplacement en Ile-de-France.

Ce budget est aussi celui de la proximité

La priorité donnée à l'effort social est également confirmée par l'importance de l'action menée en direction des Parisiens les plus démunis. L'inscription de 5,2 millions d'euros de crédits au titre du Fonds de solidarité logement (FSL) au bénéfice de près de 10 000 ménages parisiens et l'augmentation de 7,5 % des crédits destinés à l'insertion des bénéficiaires du RMI en sont les

DEPLACEMENTS

Le tramway fait son chemin

Le Tramway des Maréchaux Sud, qui devrait voir le jour en 2006, a reçu le feu vert de la Région.

Le 27 novembre dernier, le Conseil régional d'Ile-de-France votait sa part de financement du tramway parisien (81,32 millions d'euros hors taxes et un prêt bonifié de la Région à la RATP de 32,73 millions d'euros hors taxes), soit près de 54 % du total du budget, la différence incombant à la Ville et à la RATP. Une confirmation de l'importance et de la nécessité, pour les Franciliens, d'un mode de transport qui permettra, en circulant sur les boulevards des Maréchaux, de mieux répartir l'espace public et de favoriser les correspondances avec les bus, les métros et les RER.

Depuis juillet dernier, des travaux préparatoires sont entrepris sur les boulevards des Maréchaux sud, entre le pont du Garigliano (15^e)

et la porte d'Ivry (13^e). Deux types de chantier sont en cours. Le premier consiste à dévier et à rénover les réseaux situés en sous-sol (eau, électricité, chauffage, gaz, téléphone). Le second à réaliser les travaux préalables à la mise en place du centre de maintenance et de remisage du tramway rue du Général-Lucotte (15^e) et au comblement du passage souterrain de la porte d'Italie (13^e).

La deuxième phase débutera au printemps. Elle concernera les travaux d'infrastructure : l'aménagement des boulevards et des stations, la rénovation du mobilier urbain et des trottoirs, la plantation d'arbres et la création d'un espace



Maquette du futur tramway, boulevard Jourdan (14^e).

continu hors de la chaussée réservé aux cyclistes qui longera les 7,9 km du parcours, ponctué de 17 arrêts. Cette véritable revalorisation des quartiers traversés participera à l'amélioration de la vie locale. Dans le même temps seront mises en place les voies ferrées et la plate-forme engazonnée sur lesquelles roulera le tramway. Suivront, courant 2005, des essais techniques, préalables à la mise en service au second semestre 2006. L'ultime

étape consistera à tester le fonctionnement de l'alimentation électrique, à former les conducteurs et à faire rouler à vide les rames. Les Franciliens pourront alors s'approprier ce nouveau moyen de transport écologique qui facilitera leurs déplacements. ■

➔ **Rens : Info Tramway**
au 01 42 76 86 10 et sur
www.tramway.paris.fr



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le 8 mars, les femmes sont à l'honneur dans le monde entier, et bien sûr à Paris où la Mairie organise des manifestations autour de deux thèmes : le quotidien des femmes et la transmission générationnelle. Sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville, une tente accueillera les 6 et 7 mars près de 80 associations politiques, culturelles, d'insertion, de lutte contre l'exclusion, d'aide à la création d'entreprise, qui proposeront de nombreuses rencontres et des débats. Les mairies

d'arrondissement organisent également des expositions, des projections, des pièces de théâtre, des conférences, des rencontres avec des associations locales. Le 5 mars, un tournoi mixte de football marquera le lancement de l'opération de sensibilisation des enfants au respect mutuel mis en œuvre par l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes et la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris.

➔ **Programme disponible sur**
www.paris.fr à partir de février
et Paris Infos Mairie
au 08 2000 75 75 (0,13 € la minute)

DES BUS PLUS PERFORMANTS



Engagé l'été dernier, le programme Mobilien vise à améliorer le fonctionnement de 17 lignes de bus à Paris

(y compris les 3 lignes PC) et d'une centaine de lignes de banlieue en aménageant des couloirs protégés, en augmentant la régularité, la rapidité, le confort et l'accessibilité des bus et en informant mieux les usagers.

La ligne 38, circulant entre la gare du Nord et la porte d'Orléans, a été la première concernée. Les ultimes chantiers – rues du Faubourg-Saint-Denis et de Saint-Quentin (10^e) – sont en cours d'achèvement. La totalité de la ligne devrait être aménagée avant l'été.

➔ **Rens : www.paris.fr et Paris Infos Mairie** au 08 2000 75 75 (0,13 €/min)

MODE, DESIGN, ARTISANAT

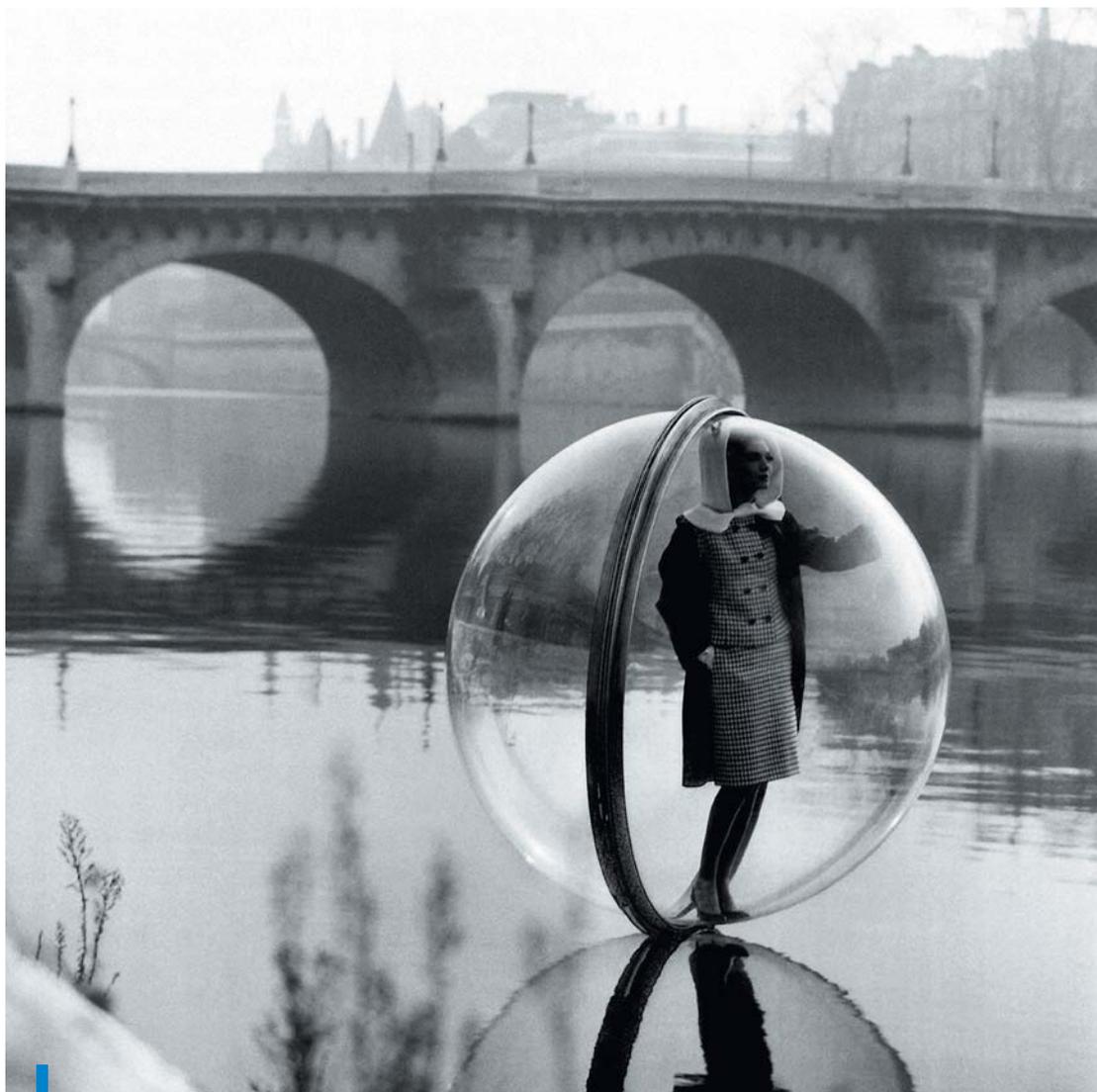
La création, vitrine capitale

Tandis que s'achèvent les journées "Paris, capitale de la création", la Mairie de Paris continue de multiplier les initiatives dans ce domaine. Pour que la Ville demeure un étendard en matière de créativité.

Jusqu'à ce mardi 27 janvier 2004, créateurs, designers et talents en tous genres ont créé l'événement au sein de la capitale pendant quatre jours. A l'initiative de la Mairie de Paris, de l'Office de tourisme et des congrès de Paris et des salons de la Mode et de la Maison, 200 lieux ont ouvert leurs portes pour fêter, à leur manière, la création : salons, boutiques, showrooms, restaurants, musées, écoles, cinémas ou galeries d'art... Les Parisiens ont même eu la possibilité de rencontrer des créateurs dans leur propre quartier. Et si Paris brille aussi par ses mythiques collections de haute couture et de prêt-à-porter, la création à Paris ce n'est pas uniquement ça ! Les métiers de la création représentent une activité économique à part entière. Autant dire que, pour éviter la fuite de nos jeunes créateurs vers l'étranger et pour créer des emplois, la Municipalité a décidé de s'y intéresser de près.

Une convention pour les débutants

Pour aider au développement des jeunes entreprises de création, la Ville de Paris et la Fédération française du prêt-à-porter féminin ont signé, le 13 octobre 2003, une convention visant à soutenir les porteurs de projets dans cette branche d'activité. Il s'agit, par le biais d'un certain nombre de dispositifs, de les aider à monter leur structure. Les boutiques de gestion, la "couveuse" GEAL (Groupement d'entrepreneurs accompagnés



Affiche du cycle de conférences "A Paris, la mode est capitale" organisées par l'Ecole du Louvre et la Mairie de Paris.

individuellement), les Maisons du développement économique et de l'emploi, la rue de la Mode et Paris Initiatives entreprises, pour ne citer qu'eux, sont autant d'outils, de lieux de conseils et de procédures que la Mairie de Paris met à la disposition des jeunes créateurs

pour valoriser leur métier. En amont, le bureau de la Promotion Economique et du Développement des Entreprises (1) reçoit sur rendez-vous tout porteur de projet dans les secteurs de la mode, du design et des métiers d'art. Il leur apporte écoute et conseils puis les

orientent vers le dispositif qui est le mieux adapté à leurs besoins.

C'est cette démarche qu'a suivie David Vincent, un jeune créateur qui emploie à plein temps deux personnes et deux à trois intermittaires en période de collections. L'année qu'il a passée



1 De l'ébénisterie à la gravure ornementale, onze métiers d'art sont enseignés à l'Ecole Boulle. Mais aussi des disciplines plus actuelles comme l'architecture d'intérieur, le design ou l'expression visuelle.

2 Les défilés haute couture participent aussi à la renommée internationale de Paris.

au sein d'une boutique de gestion lui a permis de monter ses propres collections tout en ayant un salaire. "Tout seul, cela aurait été beaucoup plus dur. En boutique de gestion, je me suis senti entouré. Du coup, au bout d'un an, j'ai trouvé de quoi financer ma structure", commente-t-il. Une preuve que l'aide à la création peut aussi se transformer en aide à l'emploi.

Enfin, la Ville de Paris a également souhaité se porter acquéreur, rue du Faubourg-Saint-Antoine, dans le 12^e arrondissement, d'un bâtiment qui abritera dans quelques mois une Maison de l'Artisanat et de la Création. Par le biais d'expositions, d'informations pratiques, de contacts, elle centralisera les réponses aux questions que se

posent les entrepreneurs, nouveaux ou confirmés, de ce secteur. Un lieu où le monde de l'artisanat et celui de la création pourront échanger leur savoir-faire et mettre en pratique leur complémentarité. ■

(1) Bureau de la Promotion économique et du Développement des entreprises : 55, rue de Lyon - Paris 12^e. Tél. 01 53 02 98 35

Bon à savoir APPRENDRE LA MODE



L'Ecole du Louvre et la Mairie de Paris proposent, jusqu'au 14 mai 2004, un cycle de cours gratuits, ouverts au public, dédié au patrimoine et à la vie artistique à Paris. Cette année, le cycle de conférences est consacré aux rapports passionnés qu'entretiennent la mode et Paris, du XVIII^e siècle à nos jours.

➔ Les cours ont lieu le vendredi soir de 18 h 30 à 19 h 30, à l'amphithéâtre Rohan de l'Ecole du Louvre, 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Métro Palais-Royal-Musée du Louvre.

CARNET D'ADRESSES

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART MUNICIPALES DE LA VILLE DE PARIS

• **Ecole Estienne**
18, boulevard Auguste-Blanqui
75013 Paris, M^o Corvisart ou Place d'Italie, Tél. : 01 55 43 47 47.
www.ecole-estienne.org

Du bac technologique aux diplômes supérieurs d'Arts appliqués, on y enseigne les arts du livre, de la gravure, de l'illustration, de la typographie mais aussi, de la communication

graphique, de l'infographie...

• **Ecole Duperré**
11, rue Dupetit-Thouars, 75003 Paris, M^o Temple,
Tél. : 01 42 78 59 09.
esaa-duperre.scola.ac-paris.fr
On y apprend, entre autres, la mode, le design, la communication visuelle, la céramique...

• **Ecole Boulle**
9, rue Pierre-Bourdan, 75012 Paris, M^o Reuilly-Diderot ou Nation, Tél. : 01 43 46 67 34.
www.ecole-boulle.org

Onze métiers d'art y sont traditionnellement enseignés : de l'ébénisterie à la gravure ornementale, en passant par la sculpture ou la tapisserie. Et aussi des disciplines plus actuelles : architecture d'intérieur, design produits/mobilier, expression visuelle, infographie...

• **EPSAA** (Ecole professionnelle supérieure d'arts et d'architecture de la ville de Paris)
25-29, rue Raspail, 94200 Ivry-sur-Seine,
Tél. : 01 56 20 24 70
www.epsaa.com
Elle propose deux cycles de formation en trois ans : la section Arts graphiques et la section Architecture.



GROUPE UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE

Paris mal gérée – Halte à la dérive autoritaire du système Delanoë

Il y a deux et demi – une éternité ! – nombre de Parisiens de bonne foi succombaient au charme pervers des sirènes socialistes. On se pâmait, on s'esbaudissait, on dansait en agitant des clés sur la place de l'Hôtel de Ville. C'était le grand soir, l'avant-goût enivrant des lendemains qui chantent. Foin du passé et de ses troubles. On passait de l'ombre à la lumière. A mi-mandat, aujourd'hui, ce n'est plus seulement la désillusion qui gagne, c'est l'accablement qui s'installe. Les Parisiens, effarés, constatent l'ampleur des dégâts. Les promesses se sont envolées, les beaux discours n'ont pas changé la vie. Paris est sale, et le devient tous les jours davantage, l'emploi s'effondre et le chômage grandit, la pollution s'aggrave, les embouteillages s'accroissent monstrueusement. Paris est devenu à tous égards une ville asphyxiée. Oui, le retour à la réalité est rude. Il l'est d'autant plus que la faillite est à la fois financière et sociale. Pendant que le Maire, juché sur son petit nuage, discourt, polémique, s'agite, fait la fête, se mêle de tout et de rien, tranche, juge, fait la morale, réprimande, pérore et

vaticine, la vie est de jour en jour plus dure, plus difficile pour nos concitoyens. Que sont devenus les logements et les équipements promis ? Seuls ont été réalisés ceux qui avaient été financés et engagés au cours du précédent mandat. Les délais de réalisation s'éternisent, l'argent est gaspillé, s'envole en subventions et manifestations diverses, disparaît dans l'opacité d'un budget en trompe-l'œil. Aujourd'hui, nous nous mettons en ordre de bataille pour préparer la reconquête. Claude Goasguen, Président du Groupe UMP au Conseil de Paris, a su, et ce n'était pas chose facile, unifier, réconcilier puis mobiliser une opposition responsable et efficace. Il a su créer une véritable équipe dotée d'un "pack" déterminé qui est aujourd'hui en mesure de faire front et de dénoncer, face aux parisiens, l'inefficacité du système bureaucratique et autoritaire mis en place par le Maire. Delanoë, ivre de son nouveau pouvoir, ne se contente pas de terroriser son administration et de tyranniser ses adjoints. Il s'emporte à la tribune de l'Assemblée municipale, tempête, éructe, tance et menace. Ce n'est plus d'un Maire qu'il

s'agit. C'est un pion soupçonneux, méfiant, vindicatif qui surveille sa classe et pour qui le moindre froncement de sourcil est une injure impardonnable. Non content de faire la leçon au Conseil de Paris, il prétend désormais régenter le Parti Socialiste et tente de se faire passer un destin national. Son ambition n'a plus de bornes, elle s'étend à la géopolitique, et le voilà qui s'engage dans une croisade qui le conduit à porter la bonne parole socialiste dans la terre entière. Que cherche-t-il vraiment ? Jusqu'où ira-t-il ? C'est son problème. Mais force est de constater qu'il a totalement instrumentalisé Paris et les Parisiens qui sont désormais le cadet de ses soucis. Quant à nous, nous sommes là pour arrêter cette dérive. Nous sommes prêts à nous battre pour que Paris retrouve la place que Jacques Chirac lui avait donnée. Celle d'une capitale rayonnante, prestigieuse, mais aussi constamment attentive au sort et au bien être de chacune et de chacun de ses habitants.

➤ **Michel Bulté,**
Conseiller de Paris UMP

GROUPE COMMUNISTE

Face à la droite : du travail, la santé et un toit

Le Gouvernement mène une politique anti-sociale d'une violence inouïe. Le droit à la retraite est remis en cause ; des centaines de milliers de chômeurs longue durée ne sont plus indemnisés ; des vagues de plans dits "sociaux" privent d'emplois des dizaines de milliers de salariés ; les aides sociales sont réduites comme peau de chagrin ; la crise du logement n'a jamais été aussi grave.

Alors que les conditions de vie de centaines de milliers de Parisiens s'aggravent, le Gouvernement de droite a décidé, froidement, de se désengager financièrement en transférant toujours plus le coût de dépenses sociales vers les collectivités locales. Face à cette situation, les élus communistes mènent le débat

avec les citoyens, autour de propositions qu'ils avancent dans trois directions prioritaires :

– Celle de l'emploi, en s'appuyant sur le "Comité local pour l'emploi" dont ils ont obtenu la mise en place à Paris, ils agissent pour la création d'emplois, notamment dans les sites en cours d'aménagement dans la ville. Ils contribuent aussi à ce que les dépenses publiques comportent des clauses en faveur du travail. Dans le même temps, ils exigent du Gouvernement une politique de croissance favorable à l'emploi.

– Celle de la santé avec la proposition avancée par les élus communistes de développer, à Paris, un réseau de centres de santé de quartier au plus près de habitants ; en demandant aussi à l'Etat

que nos hôpitaux de l'AP/HP, obtiennent les moyens budgétaires indispensables à leur fonctionnement.

– Celle du logement, pour mettre en place d'urgence à Paris, et dans tout le pays, un programme public de construction d'envergure bénéficiant, tout à la fois, de subventions d'Etat, de prêts bancaires à faible taux d'intérêt et d'un soutien important pour les acquisitions foncières.

Droit au travail, à la santé, au logement, voilà bien trois préoccupations majeures auxquelles il faut répondre pour que chacune et chacun puisse vivre mieux et libre.

➤ **Jean Vuillermoz,**
Président du Groupe

GROUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE

Quand éducation rime avec conviction

“Beaucoup de bruit pour rien !” Tel semble être le premier bilan du “débat national sur l’avenir de l’école” tant l’unique souci de communication était flagrant, aucun projet de loi ni calendrier législatif n’étant avancés.

Loin de cautionner un langage des mots qui fait mine de se préoccuper d’éducation, alors que le langage des actes du gouvernement privilégie le budget des armées au détriment de celui de l’Education nationale, la collectivité parisienne reste plus que jamais à l’initiative dans le champ éducatif qui est une des priorités du contrat de mandature.

En ouvrant cinq écoles neuves à la rentrée 2003, en conduisant près de 3 500 opérations de rénovation et de sécurisation du patrimoine scolaire, en augmentant de 28 % les subventions aux caisses des écoles par rapport à l’année 2000 et en assumant un véritable service public de l’animation, Paris prend à cœur d’accompagner du mieux possible l’avenir de ses enfants.

Pour cela, la Ville innove en utilisant de plus en plus fréquemment des produits issus de l’agriculture biologique dans le cadre de la restauration scolaire ; elle modifie progressivement les rythmes scolaires dans l’intérêt même de l’enfant en libérant un samedi sur deux ; elle réforme en rendant les tarifs des activités périscolaires plus justes socialement. Pour autant, cet effort indispensable en direction du scolaire et du périscolaire, en ce qu’il représente de dynamisme et d’avenir pour notre collectivité, ne saurait masquer les carences de l’Etat en la matière.

Un exemple, parmi tant d’autres, concerne la surveillance et la sécurisation des points-écoles (passages piétons situés à proximité d’établissements scolaires), actuellement réparties entre les agents locaux de médiation sociale (ALMS) et les agents de la Préfecture de police de Paris. La suppression des emplois-jeunes et, partant, l’impossibilité de recruter de nouveaux ALMS ne permettent pas d’envisager la survie du dispositif en place.

Une solution alternative sera cependant apportée par la Ville de Paris. En palliant les lacunes de l’Etat dans un secteur d’autant plus essentiel qu’il conditionne l’accès aux savoirs, l’épanouissement personnel et collectif des jeunes Parisiens ainsi que leur intégration dans notre société, la Ville de Paris met tout en œuvre pour offrir les mêmes chances de réussite à tous les enfants entrant à l’école.

Cet effort régulier et progressif, engagé depuis trois ans maintenant sous la responsabilité d’Eric Ferrand, adjoint au Maire de Paris chargé des affaires scolaires, est à l’inverse de la pantalonnade gouvernementale qui cache derrière un grand débat le vide conceptuel de sa politique éducative et un manque cruel de moyens. Malgré ce désengagement de l’Etat, Paris témoigne aujourd’hui qu’on peut pourtant faire rimer éducation avec conviction.

➤ **Patrick Bloche,**
Président du Groupe

GROUPE UNION POUR LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE

La Majorité Infernale

Le spectacle donné par la majorité municipale lors du Conseil de Paris de novembre dernier était affligeant.

Ayant des mots très durs pour le Maire de Paris, Alain Riou, Président du Groupe des Verts, déposait un vœu pour empêcher une modification de la réglementation autorisant la construction de tours. Il accusait au passage son “ami” Delanoë de vouloir relancer la construction de tours subrepticement et sans débat. Quelle ambiance...

Et naturellement, au dernier moment, la majorité très plurielle a accouché dans la douleur d’un compromis politicien misérabiliste. En proposant au vote du Conseil un texte qui

disait tout et son contraire.

En vérité, le Maire a le désir réel et sans véritable débat démocratique, de relancer la construction de tours dans Paris.

Scénario similaire lors de la séance suivante, en décembre. Le Groupe Verts menace de ne pas voter le budget qu’il critique tout en déplorant le manque de concertation. Un vœu de dernière minute de la majorité, toujours aussi divisée, redonnera une majorité au Maire. Mais à quel prix...

Tout ceci est extraordinairement révélateur. Au bout de bientôt trois ans, les masques tombent. La majorité municipale est profondément divisée et se déchire désormais.

Beaucoup de choses se détériorent, propriété, circulation, construction sociale...

La politique de l’exécutif confine à l’entêtement parfois proche de l’aveuglement.

Elle ne répond pas aux préoccupations majeures des Parisiens. Elle n’est évidemment pas celle que nous préconisons.

A mi-mandature, la déception s’accroît. Il est désormais temps, dès 2004, de proposer une autre politique correspondant à l’ambition que doit avoir la capitale et aux légitimes aspirations des Parisiens.

➤ **Yves Galland,**
Président du Groupe

GROUPE LES VERTS

Ni New York ni Venise, Paris sera Paris

L'avenir de Paris doit-il passer par le retour des tours ? Trois arguments sont avancés pour justifier la construction de nouvelles tours :

1° Les disponibilités foncières sont insuffisantes pour développer tous les programmes de logements, d'équipements et d'activités nécessaires.

2° Les territoires de la ceinture périphérique ont été abandonnés et seules des tours permettront de les requalifier.

3° Paris doit être en phase avec les métropoles internationales sur le plan architectural. Or, cet argumentaire est fallacieux.

Paris est l'une des villes les plus denses du monde, la plus dense d'Europe. La densité bâtie ne cesse d'augmenter, avec une hausse de la surface bâtie de 4 millions de m² depuis dix ans. Densifier Paris par le haut n'a pas de sens. Paris ne peut pas être éternellement compressé.

Des équipements et des jardins seraient plus utiles que des tours de bureaux pour requalifier la ceinture périphérique. En outre, Paris

et la petite couronne ont déjà le parc de bureaux le plus important d'Europe devant le Grand Londres et l'un des plus importants du monde, équivalant à celui de Manhattan.

Construire de nouvelles tours reviendrait à engager Paris sur la voie du conformisme et de la banalisation architecturales. Dans toutes les grandes métropoles, on retrouve en effet les mêmes tours réalisées par les mêmes architectes. A Paris, quelles sont les plus belles réalisations des dernières années ? L'Institut du Monde Arabe, la Cité de la Musique ou les "Folies" de la Villette. Autant de constructions qui respectent la morphologie parisienne. Paris est universellement apprécié, aimé pour son tissu urbain hérité du XIX^e siècle et ses hauteurs modérées. Il faut respecter Paris et son histoire, être moderne sans être conformiste.

En dépit du manque d'espaces verts et de la densité bâtie, Paris reste dans la majorité de ces quartiers, à l'exception notoire des quartiers de tours, une ville agréable car elle a su

conserver un tissu urbain constitué et cohérent. Les tours déstructurent l'espace urbain et nient cet élément intégrateur, vecteur de lien social, qu'est la rue. Toutes les études l'attestent : on vit mal dans les tours et les coûts d'entretien sont faramineux.

Cette polémique ne doit pas occulter les vrais enjeux de l'urbanisme parisien que sont la densification de Paris, la place de la capitale dans son agglomération et la nécessité d'une architecture moderne innovante. Il est temps d'ouvrir le débat demandé et obtenu par les Verts en Conseil de Paris.

C'est la qualité de vie qui doit augmenter à Paris, pas la hauteur des immeubles.

➤ **Jean-François Blet, René Dutrey, François Florès, Conseillers de Paris et membres de la commission Urbanisme-Logement du Conseil de Paris**

➤ **Alain Riou, Président du Groupe**

GROUPE DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN ET CITOYEN

Tout faire pour préserver la diversité commerciale et sauver les commerces de proximité à Paris !

A Paris, l'augmentation des baux et les habitudes de consommation qui favorisent les grandes surfaces rendent la vie dure aux commerces de proximité. Dans certains quartiers, des mono-activités font même disparaître toute diversité commerciale. D'ailleurs, la mono-activité existe dans presque tous les arrondissements de Paris. Il s'agit-là d'une évolution négative, car le petit commerce est un facteur de convivialité et de lien social.

C'est aussi la mondialisation libérale sans limite qui est la cause de ce phénomène. Ainsi, pour ce qui est de la mono-activité textile qui existe dans le 11^e, il faut savoir

que, aujourd'hui, 50 % des vêtements vendus sont fabriqués en Chine, où les coûts sont inférieurs aux nôtres.

Consciente des désagréments causés aux habitants, la municipalité parisienne s'est saisie de l'enjeu et a fait voter le 16 décembre par le Conseil de Paris un texte important. En effet, la SEMAEST, société d'économie mixte de la Ville, est dotée d'une mission d'aménagement qui lui permettra de préempter, dans six quartiers parisiens, des murs de boutiques, ou d'acquérir à l'amiable des baux, pour ensuite les vendre ou les louer à des commerces de proximité, des professions libérales ou des associations. Ce projet-pilote, unique en France, est porté

depuis le début de la mandature par la municipalité parisienne avec sérieux et efficacité. Cependant, ce dispositif n'est pas la solution miracle : pour stopper les mono-activités, il faut que le gouvernement fasse voter un projet de loi par le Parlement. C'est ce que j'ai demandé au Premier ministre, qui m'a reçu le 15 décembre et à qui j'ai présenté trois propositions de texte législatif.

L'enjeu est de taille : il s'agit de sauver le petit commerce indépendant, premier employeur de France.

➤ **Georges Sarre, Président du Groupe**

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction du magazine.